



Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 Janvier 2023

1. Avenant à la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique

Monsieur le Maire présente les nouveaux tarifs proposés concernant la formation et l'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique ainsi que l'éventuelle modification du site informatique de la collectivité.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la signature de l'avenant à la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique.

2. Avenant à la convention de mise à disposition de personnels intérimaires

Monsieur le Maire présente l'évolution des tarifs (4,5%) pour la mise à disposition d'agents intérimaires par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise la signature de cet avenant à la convention.

3. Accomplissement de la journée de solidarité

Après une présentation des modalités d'accomplissement de la journée de solidarité, pour l'ensemble du personnel titulaire et non titulaire, le Conseil Municipal décide :

- d'instituer la journée de solidarité pour l'ensemble du personnel ;
- que, sauf disposition expresse de l'assemblée délibérante prise sur un nouvel avis du Comité technique paritaire compétent, ces dispositions seront reconduites tacitement chaque année ;
- que l'autorité territoriale est chargée de l'exécution de la présente délibération, qui prend effet à compter du 01/01/2023.

4. Etude de devis

Monsieur le Maire informe de la panne constatée sur l'élagueuse et présente au Conseil Municipal le devis de réparation de cette dernière ainsi que celui pour l'acquisition d'une machine neuve.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide:

- D'acheter une élagueuse de la marque STHIL pour un montant de 480.00€ auprès de JBL.

5. Participation aménagement caserne des pompiers

Monsieur le Maire présente au conseil une demande d'aménagement et d'entretien du terrain utilisé par la caserne des Pompiers de Coulonges-sur-l'Autize (Saint Laurs fait partie des 5 communes desservies par ce centre).

Les travaux sont estimés à 4 228.38€ ce qui représente pour la commune un montant de 453.06€ (répartis pour les 5 collectivités au prorata du nombre d'habitants) versé directement au centre de secours sous forme de subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal valide la subvention pour un montant de 453,06€.

6. Questions diverses

- Le cinéma en plein air aura lieu le 24 août 2023.
- Aménagement de la ligne à Bebert : présentations de devis de deux entreprises pour l'air de pique nique + jeux pour enfants. Travail en cours sur le circuit Terre Aventura (dossier sera déposé en février)
- Mise aux normes électriques de bâtiments communaux
- Départ de 2 locataires entre mars et avril. Des annonces via le bon coin seront postées pour informer des locations disponibles à louer. Le local de l'ancienne boucherie est de nouveau libre : une annonce sera également faite.

- Rénovation logement : certains devis sont en cours.
- Nettoyage salle des fêtes : devis en cours auprès de NET 2000 (Parthenay) et WEST Services (La Tarière). La question se pose d'investir dans une autolaveuse pour faciliter le travail de l'agent.
- Proposition de projet : planter un arbre fruitier à chaque naissance en accord avec la famille. Projet à réfléchir pour faire une plantation globale en fin d'année.
- Prochain conseil le 28 février 2023.